

Québec, le 3 juin 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Réaménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec (station du Foulon)

Madame,

Nous vous transmettons, tel que la commission nous l'a demandé, la ventilation détaillée des coûts des travaux de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain.

Comme vous pourrez le constater, l'estimé détaillé des coûts a été fait par lots nous permettant ainsi d'ordonnancer les travaux et d'aller en appel d'offres pour chacun des secteurs identifiés.

Nous demandons à la commission de garder confidentielles ces données financières pour les mêmes raisons que nous avons invoquées dans notre lettre du 23 mai 2013.

Vous comprendrez que notre organisme, en vertu des lois qui le gouvernent, advenant une demande d'obtenir ces renseignements d'une autre source que votre commission, aurait refusé de les transmettre afin d'éviter qu'ils soient rendus publics et que leur divulgation puisse donner un avantage indu à des fournisseurs ou des entrepreneurs et ne favorise pas une saine concurrence.

Nous nous devons également d'informer notre partenaire, le ministère des Transports, de votre demande et des informations qui vous ont été fournies.

En espérant que le tout sera à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente et directrice générale,


Françoise Mercure

p.j.